

DOCUMENT DE TRAVAIL
MONTRÉAL, 8 JANVIER 2026

Les compétences du futur maintenant : un impératif d'agilité face à l'IAG

Document d'accompagnement

Lettre d'intention : projet d'actualisation de programmes d'études
collégiaux et universitaires liés aux impacts de l'IAG



PIM Pôle interordres
de Montréal
● INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Problématique et visées

L'enseignement supérieur québécois a été perturbé, comme ailleurs dans le monde, par l'arrivée des systèmes de l'intelligence artificielle générative (SIAG). Pendant les dernières trois années, les réactions institutionnelles ont largement concerné les enjeux d'éthique et d'intégrité académique, puis l'appropriation critique des SIAG comme outils pédagogiques ou d'apprentissage. Toutefois, l'arrivée de cette technologie engendre un impact très profond sur le **contenu même des programmes et l'adéquation entre la formation, l'emploi, les usages quotidiens et les compétences à développer**. Ceci confronte la pertinence des programmes d'études face aux mutations rapides du monde du travail pouvant aller jusqu'à l'obsolescence de certains métiers ou professions. L'arrivée des SIAG peut mettre en péril la pertinence de certains programmes d'études face à un marché du travail en mutation rapide, comme elle peut également commander des adaptations substantielles. Compte tenu de la nature même du temps plus lent des modes de révision des programmes et du cheminement des étudiants vers l'obtention d'un DEC ou d'un Baccalauréat en décalage en regard du temps plus court des effets des technologies de rupture tant pour les activités professionnelles que dans la vie civile, il y a nécessité de prendre des actions rapidement.

Face à ce constat, le PIM propose un projet phare, ambitieux et structurant : **développer, tester et diffuser un modèle d'agilité curriculaire pour l'enseignement supérieur**.

Ce projet s'articule autour des visées suivantes :

1. *Un fort effet de levier.* Le PIM propose d'œuvrer à la création d'une *méthodologie réplicable* pour permettre aux établissements de développer une agilité plus grande de leurs processus de mise à jour des programmes d'études en formation initiale.
2. *Des démarches interétablissements et interordres.* Afin de créer cette méthodologie, le PIM souhaite soutenir financièrement la formation de consortiums cégeps et universités ayant pour objectifs de développer un modèle d'agilité curriculaire prenant en compte les besoins d'actualisation de programmes d'études découlant des impacts des SIAG sur les pratiques professionnelles et de le tester à partir d'un cas pilote défini par un secteur d'activités précis.
3. *Une approche, articulant des interventions ciblant des cours et des programmes.* Le modèle d'agilité curriculaire prendra appui sur les apprentissages tirés des démarches déployées par les consortiums d'établissements engagés dans un projet. Les programmes visés seront sélectionnés non pas pour leur vulnérabilité anecdotique, mais pour leur *impact stratégique*. Il s'agira de programmes identifiés comme prioritaires en collaboration avec les partenaires du projet. Le PIM est en mesure de financer trois projets. Sous réserve du succès d'une démarche en cours, le PIM pourrait financer deux à trois autres projets.
4. *Une méthodologie « multi-stratégies ».* La proposition soumise par un consortium d'établissements déployera une approche d'intervention à 360 degrés, reconnaissant que l'agilité ne se décrète pas. Le consortium agira simultanément sur plusieurs leviers :

- *Au niveau des cours* : outiller l'apprentissage et l'enseignement soit par l'intégration de contenu spécifique en IA, soit par l'adaptation de contenus de cours, là où la marge de manœuvre est la plus grande.
 - *Au niveau transversal* : développer des modules de compétences en IA pouvant être adaptés et intégrés à différents programmes et remis en partage.
 - *Au niveau du programme* : expérimenter des processus accélérés de mise à jour en collaboration avec les départements, les instances institutionnelles et les partenaires pertinents en lien avec un champ de pratiques professionnelles ou un secteur économique donné.
5. *Un positionnement renforcé pour notre pôle montréalais d'enseignement supérieur.* Ce projet phare consolide et précise le rôle du PIM comme *facilitateur et incubateur*. À côté des initiatives concertées, cégeps et universités, le PIM devient *l'orchestrateur d'une innovation systémique*. Il met à profit sa position unique (interordres, neutre, agile) pour monter des consortiums d'établissements, gérer un projet d'envergure, faire le pont avec le marché du travail et le MES, et assurer le transfert des connaissances à l'ensemble du réseau.

En somme, cette proposition transforme un défi perçu comme une menace en une opportunité de collaboration et de concertation entre établissements d'enseignement supérieur de la région métropolitaine. Elle offre une voie pragmatique et ambitieuse pour doter le réseau d'enseignement supérieur montréalais des outils nécessaires pour naviguer dans la révolution de l'IA, en s'assurant que la formation des talents de demain se fasse au rythme de l'innovation. À terme, il est légitime d'entrevoir une mise à l'échelle dans l'ensemble des régions du Québec.

Une démarche en trois phases

En somme, la proposition attendue de la part d'un consortium vise à *développer, tester et diffuser un modèle pour accélérer la mise à jour et l'actualisation des programmes d'études en réponse aux transformations induites par les SIAG*. Le PIM propose une planification en trois phases : montage du projet, développement du modèle, diffusion et transfert.

Phase 1 — Montage du projet : cadrage stratégique et partenariats

L'objectif de cette phase est de bâtir les fondations du projet en sécurisant les partenariats et les ressources nécessaires; elle concerne principalement le PIM.

- *Structurer une invitation auprès des établissements membres du PIM à manifester un intérêt à constituer un consortium interordres et interétablissements.* Définir les objectifs et les conditions pour le développement de projets ayant un potentiel de mise à l'échelle dans les réseaux collégial et universitaire comme modèle d'agilité curriculaire.

- *Lancer l'invitation dans les institutions du PIM.* Les établissements membres du PIM seront invités à soumettre leur intention à l'aide d'un formulaire.
- *Mettre sur pied le comité de pilotage.* Définir la composition d'un comité de pilotage regroupant les partenaires clés du projet : les bailleurs de fonds, les représentants des milieux socio-économiques pertinents, les maîtres d'œuvre des deux projets niveau programme.
- *Formaliser les partenariats.* Explorer divers partenariats possibles avec les milieux socio-économiques de la région métropolitaine en tenant compte des secteurs d'activités priorisées.
- *Sélectionner les propositions retenues.* En collaboration avec les établissements membres du PIM et les partenaires au projet, identifier les domaines à prioriser pour servir de cas pilotes. Les critères de sélection seront :
 - *La pertinence stratégique* pour le marché du travail.
 - *Le caractère suffisamment répandu du domaine* dans les cégeps et les universités afin de maximiser l'impact du modèle.
 - *Le potentiel de collaboration interordres* dans le but de prendre en compte les réalités propres à chacun des deux régimes d'études et de faciliter les arrimages et la fluidité des parcours de formation.
- *Transmettre aux proposeurs les projets retenus.* Les proposeurs seront alors invités à étayer leur démarche (équipe, expertises, rôles et responsabilités, budget, démarche, échéancier).

Phase 2 — Développement du modèle : mise en œuvre des projets pilotes

Cette phase constitue le cœur du projet. Elle vise à développer et à expérimenter une méthodologie d'adaptation curriculaire accélérée.

- *Déployer une approche « multi-stratégies » :*
 - Niveau Macro (Structure du programme) : Réaliser et documenter un processus accéléré de modification de la structure des programmes en identifiant les leviers et les freins institutionnels et ministériels.
 - Niveau Méso (Modules transversaux) : Codévelopper des modules de formation sur les compétences en IA (ex.: éthique, ingénierie de requêtes, validation critique) pouvant être partagés et intégrés dans différents cours du programme.
 - Niveau Micro (Plan de cours) : Outiller l'apprentissage et l'enseignement au niveau des cours, en exploitant leur marge de manœuvre pour intégrer rapidement de nouveaux contenus et de nouvelles approches pédagogiques liées à l'IA.
- *Organiser le rapprochement avec le milieu professionnel.* Mettre en place des ateliers de travail réunissant les enseignants du consortium et des experts du secteur professionnel ciblé pour définir et valider les compétences d'avenir à intégrer dans la formation.
- *Coordonner les travaux des consortiums.* À des moments clés du processus, participer aux échanges et à la concertation entre les consortiums.

- *Documenter le processus.* Tout au long du pilote, documenter de manière rigoureuse la démarche, les outils utilisés, les succès, mais aussi les embûches et les défis rencontrés. Cette documentation est la matière première pour la création du modèle final.

Phase 3 — Diffusion et transfert : modélisation et mise en œuvre de stratégies de transfert de connaissances

L'objectif de cette phase est de transformer les apprentissages des projets pilotes en une ressource durable pour les établissements membres du PIM et de le mettre à l'échelle pour l'ensemble du réseau d'enseignement supérieur.

- *Création d'un « starter kit » pour l'agilité curriculaire.* Sur la base de la documentation de la phase 2, formaliser la méthodologie dans un guide pratique ou un "starter kit". Ce livrable proposerait une recette claire, des outils et des études de cas pour aider d'autres programmes à entreprendre une démarche similaire de manière autonome.
- *Déploiement d'activités de transfert de connaissances et de formation.* Organiser une série d'activités (colloque, webinaires, ateliers de formation) pour diffuser largement le modèle développé. Le mandat pourrait inclure la formation d'équipes dans d'autres établissements, y compris en dehors de Montréal, assurant ainsi un impact à plus grande échelle.
- *Assurer le maillage stratégique avec le ministère de l'Enseignement supérieur.* Présenter les résultats du projet et le modèle développé au ministère de l'Enseignement supérieur. L'objectif est de positionner cette initiative comme une solution constructive et éprouvée sur le terrain, pouvant potentiellement inspirer une évolution des processus de révision de programmes à l'échelle provinciale.

* * *

S'il se réalise, ce projet phare marquera une évolution quasi structurelle et pourra devenir un agent de changement systémique pour l'enseignement supérieur.

Montréal, 8 janvier 2026